

Nous avons un million et demi de chômeurs. Les jeunes veulent aller à l'université, mais les gouvernements réduisent les subventions aux universités. Les gens veulent aller à l'hôpital, mais ne le peuvent pas, car il n'y a pas de lits. Nous devons tout cela à l'incurie du parti libéral. C'est allé beaucoup trop loin et cela touche beaucoup trop de gens.

Il faut tirer la leçon de tout cela, monsieur le Président. J'exhorte les Canadiens de toutes les régions du pays à examiner de près le comportement et les déclarations de leurs politiciens et à les comparer avec ce qu'ils font ici à la Chambre. En fait, ils votent pour appuyer le cabinet malgré sa mauvaise gestion. A moins que les députés d'en face ne changent d'attitude, les Canadiens devront les chasser d'ici non seulement aux prochaines élections mais aux suivantes.

Telle est l'obligation des électeurs canadiens.

M. John Gamble (York-Nord): Monsieur le Président, je prends la parole pour parler du projet de loi C-21 avec le mince espoir que les députés gouvernementaux vont user de leur pouvoir ancien, mais plutôt atrophié, pour remettre un peu d'ordre dans les dépenses du gouvernement. Le projet de loi C-21 est une atrocité. Il impose un énorme fardeau aux citoyens et aux futures générations de Canadiens. C'est en effet le résultat de cette mesure législative plutôt laconique qui autoriserait le gouvernement à emprunter 29.55 milliards de dollars ou, comme mon collègue vient de le dire, 29,550 millions de dollars. Cette somme rondelette destinée à une administration prodigue et gaspilleuse est de 4 milliards supérieure aux besoins financiers globaux du gouvernement pour toute l'année financière. Il ne s'agit pas de l'année financière en cours, mais de toute l'année financière à venir. Cette projection des besoins du gouvernement a été annoncée à la Chambre il y a un mois aujourd'hui. Et voilà que le gouvernement nous présente un projet de loi l'autorisant à emprunter 29.55 milliards de dollars pour lui permettre de traverser toute l'année financière débutant le 1^{er} avril.

Je fais remarquer en passant qu'il restait au gouvernement, le 29 février, un pouvoir d'emprunt portant sur 5 milliards. Dans ces conditions, je trouve plutôt bizarre que le gouvernement juge tellement essentiel de demander aujourd'hui au Parlement, avant le début de l'année financière, l'autorisation de dépenser toute la somme dont il aura besoin en un an d'après les projections du ministre des Finances (M. Lalonde), bien avant le début de la période en question.

Il serait peut-être pratique pour le gouvernement de l'heure de n'avoir plus besoin de la Chambre et de faire en sorte qu'il y ait une intersession pendant que les candidats à la direction du parti libéral pourraient poursuivre leurs objectifs personnels en voyageant dans le pays. Ce serait également pratique pour le gouvernement s'il pouvait empêcher la Chambre de parler du gaspillage et de ses folles dépenses. A la place des critiques justifiées qui se font entendre dans cette enceinte, nous verrions peut-être le gouvernement lancer une grande campagne de publicité pour annoncer aux Canadiens que nous entrons de nouveau dans une période d'abondance. Rien n'est moins vrai, monsieur le Président.

Hier, lors d'une réunion d'un comité de la Chambre, nous avons appris que le gouvernement avait décidé d'accorder une

subvention supplémentaire de 310 millions de dollars à Canadair. Cette somme s'ajoute aux 1.4 milliard de dollars qui ont déjà été versés à cause des garanties accordées au fil des ans par le gouvernement à cette société, garanties assumées par le gouvernement du Canada en 1983. Le sénateur Austin a déclaré au pays que les activités entreprises par la compagnie se solderaient par une réussite et seraient rentables. Je me demande ce que serait devenue la compagnie Ford si le président de son conseil d'administration avait décidé de vendre le modèle Edsel en affirmant que la vente de ces voitures serait rentable.

Le problème, avec le gouvernement et les sociétés de la Couronne qu'il subventionne, c'est qu'il n'y a aucun rapport entre les objectifs et la réalité. Il est normal d'avoir une attitude positive et il est sage et prudent de s'efforcer de faire de notre mieux avec les instruments qui nous ont été donnés. Il est téméraire, cependant, de poursuivre des objectifs qui entraînent un plus grand gaspillage de deniers publics. Cet argent n'appartient pas au gouvernement, mais bien aux Canadiens. Les députés se doivent de bien administrer les affaires des gens qu'ils représentent. C'est pourquoi mes collègues et moi-même faisons tout en notre pouvoir pour persuader les ministériels de reprendre leurs esprits. Il suffirait de faire preuve d'un tant soit peu de jugement pour renverser la vapeur.

• (1640)

Que se passe-t-il à l'heure actuelle? Le gouvernement effectue d'énormes emprunts ce qui se répercute sur ce que pensent non seulement les milieux financiers canadiens, mais également ceux du monde entier de la gestion de notre pays. Et que font ceux qui peuvent traduire en actes leur jugement? Ils exercent des pressions sur notre devise par rapport à d'autres devises. S'il en est ainsi, c'est qu'elle est surévaluée, car le gouvernement fédéral puise trop dans les épargnes et l'avoir des Canadiens. Aux yeux du monde entier, le gouvernement est incapable de bien gérer les affaires du pays.

Le ministre des Finances a déclaré ici même que le gouvernement ne pouvait empêcher la hausse des taux d'intérêt au Canada, car ces taux ne faisait que suivre ceux pratiqués aux États-Unis. Les taux d'intérêt augmenteront, monsieur le Président, tant que le gouvernement et le ministre des Finances interviendront, par l'entremise de la Banque du Canada, comme ils le font régulièrement. C'est le gouvernement qui, en fait, fixe à la Banque du Canada le taux qui doit être pratiqué lors de la vente publique de bons du Trésor, chaque jeudi. Nous savons par exemple que ce taux est passé à 10.56 p. 100 aujourd'hui et nous n'ignorons pas ce que cette augmentation signifie pour le monde des affaires. Elle laisse présager une hausse des taux d'intérêt sur les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires. Quelles répercussions cela aura-t-il, monsieur le Président? Nous en reviendrons alors à la série de faillites, de saisies de maisons et de ventes judiciaires des actifs des Canadiens que nous avons connues et que nous espérons pouvoir éviter grâce à la relance aux États-Unis. Or nous connaissons à nouveau cette situation si le gouvernement persiste à effectuer des emprunts comme ceux prévus dans le projet de loi C-21.